

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 15 octobre 2015

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 15 octobre 2015 à dix-neuf heures trente au Centre multifonctionnel Rolland-Dion, 160-2, Place de l'Église à Saint-Raymond, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
M. Denis Jobin, ville de Cap-Santé;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;
M. Mario Émond, ville de Lac-Sergent;
M. Yves Pagé, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
M. Philippe Bussièrès, ville de Pont-Rouge;
Mme Chantale Hamelin, ville de Portneuf;
M. Jean Mainguy, municipalité de Rivière-à-Pierre ;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban;
M. Réjean Leclerc, ville de Saint-Basile;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Martin Chabot, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
Mme Huguette Chalifour, paroisse de Saint-Gilbert ;
Mme Rose-Line Lavoie, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
M. Jacques Bédard, ville de Saint-Marc-des-Carières ;
M. Bernard Ayotte, ville de Saint-Raymond ;
M. Jacques Delisle, paroisse de Saint-Thuribe;
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde;
M. Mario Lemire, municipalité de Shannon;
M. Nelson Bédard, MRC de Portneuf (TNO).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Marc-André Trudel, le directeur des opérations, M. Jean-Luc Mercure, ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Éline Verret, assistent également à la présente séance.

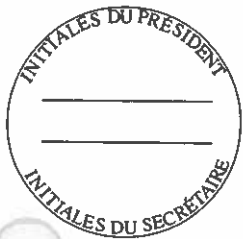
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU:**

96-10-2015

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant au point *Affaires diverses* les sujets suivants :

- a) Changements apportés aux calendriers des collectes 2016
- b) Demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques –



° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Modification du décret 443-2010 concernant la garantie d'un million de dollars

- c) Écocentre Notre-Dame-de-Montauban
- d) Collecte des feuilles

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17-09-2015 – DISPENSE DE LECTURE

Chacun des membres de la Régie ayant reçu dans les délais requis, copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

A) CORRECTION

Aucune.

B) ADOPTION

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU:**

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 17 septembre 2015 soit adopté tel que déposé.

QUE le président et le directeur général et secrétaire-trésorier soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU:**

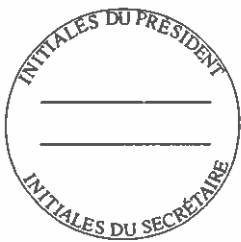
QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 30 septembre 2015:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Liste des fournisseurs
au 30 septembre 2015

Fournisseur	Description de la dépense	Montant
ACCEO (Paiement direct)	Frais mensuels - MaPaie.net	51,28 \$
AGI Itée	Articles de nettoyage	99,78 \$
	Entretien général	324,32 \$
	Entretien rétrocaveuse 0108	17,26 \$
	Entretien torchère	95,96 \$
	Huile & graisse	40,95 \$
	Quincaillerie/outils	44,71 \$
Aquasan Itée	Produits chimiques usine lixiviat	2 647,83 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien usine lixiviat	318,77 \$
Biogénie	Traitement BFS	2 956,27 \$
CARRA	Remises de septembre 2015	286,73 \$
Centre de rénovation Ferland	Aménagement Écocentre St-Alban	50,07 \$
	Entretien torchère	38,12 \$
	Quincaillerie/outils	2,47 \$
Compugen inc.	Fournitures - BFS	204,90 \$
Concepts Gingras inc.	Location d'équipement	367,92 \$

97-10-2015

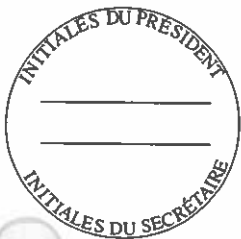
98-10-2015



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

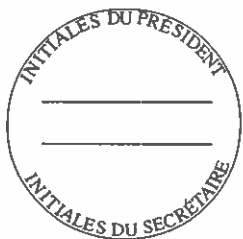
Consulair	Programme d'échantillonnage torchère juin 2015- Résolution 28/03/2015 (2e facture)	1 290,60 \$
Consultants enviroconseil inc.	Troisième versement honoraires professionnels au 10/08/2015 (Règlement 26-2014)	20 695,50 \$
Contrôles Laurentides Itée.	Entretien usine lixiviat	370,59 \$
Courrier de Portneuf	Appel d'offres - Transport et traitement par compostage des matières organiques, des résidus verts et des feuilles	179,43 \$
	Publicité - Collecte des feuilles	1 355,86 \$
	Publicité - Collecte des matières organiques	1 154,91 \$
	Publicité - Tubulures d'érablières	716,31 \$
École Marguerite-d'Youville/	Subvention recyclage des piles 2015	743,00 \$
École seconcaire Louis-Jobin	Subvention recyclage des piles 2015	588,00 \$
Édition Yvon Blais inc.	Renouvellement code municipal	323,40 \$
	Renouvellement loi sur les cités et villes	150,15 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Entretien usine lixiviat	433,12 \$
Équip. bureau Portneuf ChAMPL.	Fournitures de bureau	148,57 \$
Équip. d'arpentage Cansel	Machinerie et équipements	2 529,45 \$
Équipements ACMAT inc.	Location d'équipement	768,61 \$
Excavations Lafontaine inc.	Décompte progressif # 3 - Cellule # 2 - Règlement 26-2014	628 658,29 \$
	Location d'équipements	4 675,75 \$
Exova	Analyses de laboratoire	2 955,23 \$
Gaudreau Environnement inc.	BFS août 2015	8 535,75 \$
	BFS septembre 2015	29 371,08 \$
	Collecte sélective - Août 2015	137 333,71 \$
	Collecte sélective - Septembre 2015	146 194,74 \$
	Frais recyclage de pneus - refacturés à la Ville de Lac-Sergent	132,22 \$
	Transport et location de conteneurs St-Raymond	5 681,16 \$
	Fourniture d'un conteneur pour les Fêtes gourmandes Neuville – refacturé au CJE de Portneuf	172,46 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien général Écocentre St-Alban	114,98 \$
	Entretien usine lixiviat	33,34 \$
	Location d'équipement	55,10 \$
Gesterra, Soc. de dévelop.	Traitement collecte sélective août 2015	48 712,54 \$
	Traitement collecte sélective septembre 2015	51 855,83 \$
Groupe CTT	Analyses géomembranes cellule #2 - Règlement d'emprunt 26-2014	2 473,11 \$
Groupe Harrois	Essence	309,31 \$
Groupe Négotel inc.	Services téléphoniques 22/09/2015 au 21/10/2015	527,37 \$
GSI Environnement	Traitement et transport des matières organiques	40 236,05 \$
Hetek Solutions inc.	Entretien usine lixiviat	321,93 \$
Hewitt	Entretien camion 0308	216,90 \$
	Entretien chargeur 0106	38,09 \$
	Entretien compacteur 0206	1 267,69 \$
Huiles Desroches inc. (Les)	Huile & graisse	768,79 \$
Hydro-Québec	Bureaux administratifs - 23/07/2015 au 18/09/2015	681,69 \$
	écocentre St-Raymond - 11/07/2015 au 09/09/2015	104,72 \$
	Garage Neuville - 12/08/2015 - 14/09/2015	295,66 \$
	St-Alban - 16/07/2015 au 14/09/2015	9,34 \$
	Station de pompage - 14/07/2015 au 14/09/2015	162,90 \$
	Torchère St-Raymond - 11/07/2015 au 09/09/2015	780,19 \$
	Usine BFS - 12/08/2015 au 14/09/2015	615,19 \$
	Usine lixiviat - 12/08/2015 au 14/09/2015	4 620,29 \$
Impressions Borgia inc.	Fournitures - BFS	345,79 \$
Imprimerie Germain Itée	Impression de factures pour balance	592,12 \$
Interfas en fiduciaire	Prime assurance collective septembre 2015	3 670,84 \$
Jean Denis Itée	Entretien bâtisse St-Raymond	18,95 \$
Jean-Claude Labbé	Entretien bureaux adm. septembre 2015	285,00 \$
Jean-Luc Mercure	Déplacements août 2015	264,96 \$
Jonathan Brodeur	Vêtements avec logo de la Régie	34,48 \$
La Coop Univert	Entretien torchère	22,95 \$
	Quincaillerie/outils	71,31 \$



° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Labrador Laurentienne	Autres biens non durables	55,91 \$
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	1 349,56 \$
Les Dalles Parko inc.	Libération de la retenue d'entretien de 5 % - 1 an après la fin des travaux (pont rivière aux pommes)	9 440,84 \$
Les Entreprises St-Ubalde inc.	Location d'équipement St-Ubalde	937,15 \$
Les pneus R.Q.M. inc.	Entretien camion 0308	918,54 \$
Lubrification Québec inc.	Huile & graisse	729,91 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques	952,86 \$
Marc-André Trudel	Déplacements et remboursement de dépenses mai à juillet 2015	329,73 \$
Matériaux Audet	Aménagement Écocentre St-Alban	100,14 \$
Merrill Allard inc.	Diesel	12 224,15 \$
Ministre des Finances	Redevances à l'élimination - Juillet à septembre 2015	283 359,10 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de septembre 2015	20 482,43 \$
Oxygène Portneuf inc.	Entretien camion 0399	362,86 \$
	Entretien compacteur 0206	181,43 \$
	Location d'équipement	69,56 \$
	Quincaillerie/outils	7,57 \$
Paulin Moisan inc.	Quincaillerie/outils St-Raymond	1,55 \$
PMT Roy	Ajustement de prime - écocentre Neuville	(717,00) \$
PR Distribution	Entretien général	96,43 \$
Presto Pneus	Entretien camion 0399	29,78 \$
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	466,40 \$
Purolator Courier ltd	Messagerie	363,04 \$
Québec Linge	Entretien édifice	206,16 \$
Receveur général du Canada	Remises de septembre 2015	9 245,59 \$
REER des employés	Remises de septembre 2015	7 293,22 \$
Réseau Environnement	Colloque 7 et 8 octobre 2015 (3 personnes)	1 931,58 \$
Rogers Communications	Surveillance usine lixiviat	37,40 \$
Salaires nets employés	Salaires nets de septembre 2015	43 583,36 \$
Sani St-Basile (2011) inc.	BFS août 2015	34 622,60 \$
	BFS Août 205	(57,49) \$
	BFS juillet 2015	12,07 \$
	BFS septembre 2015	66 503,52 \$
	Pompage fosse biogaz	141,42 \$
Services de cartes Desjardins	Location TPV - août 2015	42,19 \$
Services Matrec inc.	Collecte déchets (commercial) - Août 2015 (Ajustement de carburant)	11,50 \$
	Collecte déchets (commercial) - Septembre 2015 (incluant 304.67 \$ surcharge carburant)	82 772,19 \$
	Collecte déchets (domestique) - Septembre 2015 (incluant 491.96 \$ surcharge carburant)	133 656,62 \$
	Collecte matières organiques - Septembre 2015 (incluant 365.09 \$ surcharge carburant)	99 188,69 \$
	Location de conteneurs Rivière-à-Pierre	57,49 \$
	Location de conteneurs St-Alban	287,44 \$
	Location de conteneurs St-Ubalde	57,49 \$
	Transport de conteneurs Rivière-à-Pierre	1 897,08 \$
	Transport de conteneurs St-Alban	1 761,13 \$
	Transport de conteneurs St-Ubalde	1 579,76 \$
	Transport des BFS	1 310,73 \$
	Collecte matières organiques - Août 2015 (Ajustement de prix)	18 241,34 \$
Solinov inc.	Révision du concept technique et de l'estimation des coûts du projet de compostage	9 887,85 \$
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Articles de nettoyage	10,64 \$
Telus Mobilité	Cellulaires - Facture du 1er septembre 2015	322,86 \$
Telus Québec	Internet H.V.	74,68 \$
Texel Geosol inc.	Géomembranes - Règlement 26-2014	24 078,02 \$
Transdiff Peterbilt de Québec	Entretien camion 0380	67,82 \$
Transport Alain Carrier inc.	Location d'équipement Rivière-à-Pierre	1 359,59 \$
Ville de Neuville	Indemnité matières résiduelles enfouies - 3e trimestre 2015 - 13 088.18 t.m. x 2,16 \$	28 270,47 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Weigh-Tronix Canada ULC	Entretien et réparation balance	129,35 \$
WSP Canada inc.	Échantillonnage torchère effectué le 16 juin 2015	2 311,00 \$
Appareils de réfrigération pour recyclage	Congélateurs	525,00 \$
	Réfrigérateurs	1 175,00 \$
Total général		2 066 549,94 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné Marc-André Trudel, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 2 066 549,94 \$.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 15^e jour du mois d'octobre 2015.

Marc-André Trudel
Directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 30 SEPTEMBRE 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 30 septembre 2015;

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU :

99-10-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 30 septembre 2015 telle que transmise.

ADOPTÉE

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2015

SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES,
IL EST RÉSOLU :

100-10-2015

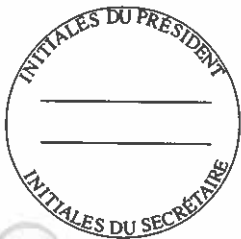
QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 30 septembre 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE

RAPPORT DE LA FIRME BPR – ÉVALUATION DU COÛT ANNUEL DE GESTION POSTFERMETURE ET DÉTERMINATION DE LA NOUVELLE CONTRIBUTION À LA FIDUCIE

CONSIDÉRANT QUE la Régie a l'obligation de réviser la contribution à la fiducie et les coûts de gestion postfermeture du LET au début de l'année 2016 et que la nouvelle contribution à la fiducie sera exigible au 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 52-05-2015, la Régie a octroyé un mandat à la firme BPR pour procéder à l'évaluation du coût annuel de gestion postfermeture et à la détermination de la nouvelle contribution à la fiducie;



° de résolution
ou annotation

101-10-2015

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN MAINGUY, IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport préparé par la firme BPR et mandate le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques cette nouvelle évaluation. Le rapport détermine un nouveau coût unitaire de 3,64 \$ le mètre cube, ce coût étant sujet à révision et approbation du ministère.

ADOPTÉE

RAPPORT FINANCIER DE GAUDREAU ENVIRONNEMENT – ÉCOCENTRE NEUVILLE

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport financier de Gaudreau Environnement inc. pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, lequel indique des revenus de 1 199 103 \$ et des dépenses de 1 016 676 \$, soit un bénéfice avant amortissements et impôts de 113 968 \$. Selon l'entente, la répartition de ce bénéfice se détaille comme suit :

<u>Répartition 2015</u>	<u>Gaudreau</u>		<u>Régie</u>	
Tranche des bénéfices de 0,00 \$ à 100 000 \$	70 000 \$	(70%)	30 000 \$	(30%)
100 001 \$ et plus	<u>6 984 \$</u>	(50%)	<u>6 984 \$</u>	(50%)
	76 984 \$		36 984 \$	

En 2014, la répartition du bénéfice était la suivante : Gaudreau 61 847,10 \$ et Régie 26 505,90 \$.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée :

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le dépôt du rapport financier de Gaudreau Environnement pour l'écocentre de Neuville pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

ADOPTÉE

OUVROIRS RÉGIONAUX – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE SACS

CONSIDÉRANT QUE les ouvroirs régionaux ont présenté une demande de subvention à la Régie au montant de 2 864 \$ pour l'achat de sacs de plastique utilisés pour l'exportation des textiles;

SUR LA PROPOSITION DE M. DENIS JOBIN, IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte de verser une somme de 2 000 \$ pour l'année 2015 afin de rembourser l'achat

103-10-2015



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

de sacs, laquelle somme a été incluse au budget de 2015 et reconduise la même somme au budget de 2016.

ADOPTÉE

RESSOURCERIE DE PORTNEUF – DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE la Ressourcerie de Portneuf demande une aide financière de 10 000 \$ à la Régie pour ses projets d'améliorations de ses installations;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière de 5 000 \$ à la Ressourcerie de Portneuf a été prévue au budget de la Régie en 2015;

**SUR LA PROPOSITION DE MME HUGUETTE CHALIFOUR,
IL EST RÉSOLU :**

QUE compte tenu de la bonne santé financière de l'organisme, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte tout de même de verser à la Ressourcerie de Portneuf la somme de 5 000 \$ afin de la soutenir dans l'amélioration de ses installations pour l'année 2015.

QUE cette aide financière de 5 000 \$ soit reconduite dans le budget de l'année 2016.

ADOPTÉE

OFFRE DE VENTE D'UN TERRAIN DE GESTION LECLERC PONT-ROUGE INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie a reçu une offre de vente de la compagnie Gestion Leclerc Pont-Rouge inc. pour une partie de terrain mesurant 109 163,40 mètres carrés et portant les numéros de lots 3 506 687 et 3 506 688 du nouveau cadastre de la province de Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de terrain étant située au sud-ouest du lieu d'enfouissement technique (LET) de Neuville permettrait de créer une zone tampon pour le projet de centre de compostage.

CONSIDÉRANT QUE le prix demandé est égal au prix de l'évaluation, soit 25 707,99 \$;

**SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :**

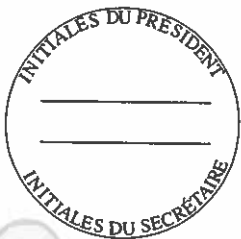
QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la proposition de vente de Gestion Leclerc Pont-Rouge inc. et achète la partie de terrain offerte mesurant 109 163,40 mètres carrés et portant les numéros de lots 3 506 687 et 3 506 688, et ce, au prix de 25 707,99 \$.

QUE la Régie mandate le directeur général et secrétaire-trésorier pour effectuer les démarches nécessaires afin de concrétiser cette transaction.

ADOPTÉE

104-10-2015

105-10-2015



no de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

**SUR LA PROPOSITION DE M. NELSON BÉDARD,
IL EST RÉSOLU :**

106-10-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général et secrétaire-trésorier d'effectuer les démarches auprès de la CPTAQ afin d'obtenir les autorisations nécessaires dans le dossier d'achat du terrain de Gestion Leclerc Pont-Rouge inc.

ADOPTÉE

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 15 OCTOBRE 2015

Le bordereau de correspondance du 15 octobre 2015 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SUR LA PROPOSITION DE MME ROSE-LINE LAVOIE,
IL EST RÉSOLU :**

107-10-2015

QUE le conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tienne son assemblée régulière du 19 novembre 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Neuville située au 230 rue du Père-Rhéaume.

ADOPTÉE

AFFAIRES DIVERSES

A) CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CALENDRIERS DES COLLECTES 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des changements qui seront apportés aux calendriers des collectes à compter du 1^{er} janvier 2016;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENIS JOBIN,
IL EST RÉSOLU :**

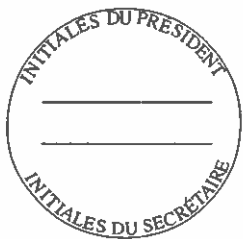
108-10-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte les changements apportés aux calendriers des collectes 2016 tels que présentés.

ADOPTÉE

B) DEMANDE AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) – MODIFICATION DU DÉCRET 443-2010 CONCERNANT LA GARANTIE D'UN MILLION DE DOLLARS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du décret d'urgence 443-2010, la Régie devait maintenir une lettre de garantie de 1 million de dollars pour couvrir les coûts de gestion postfermeture de l'enfouissement autorisé maximal de 75 000 tonnes pour la première année d'exploitation;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE la Régie a versé à la fiducie 2,92 \$ pour chaque mètre cube de matières résiduelles enfouies, et ce, incluant le volume prévu au décret d'urgence 443-2010;

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC demande à la Régie de procéder à une demande de modification du décret 443-2010 afin d'annuler la garantie de 1 M\$ étant donné que toutes les sommes ont été versées à la fiducie de gestion postfermeture;

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU :**

109-10-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf mandate le directeur général et secrétaire-trésorier pour demander au MDDELCC une modification du décret 443-2010 pour faire annuler la garantie de 1 000 000 \$.

ADOPTÉE

C) ÉCOCENTRE DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

M. Yves Pagé informe la Régie que la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban souhaite que la Régie prenne en charge son écocentre qui est présentement opéré par des employés de la municipalité. Présentement, cet écocentre est ouvert le samedi.

M. Bernard Gaudreau informe M. Pagé que le comité exécutif étudiera le dossier et fera une recommandation au conseil d'administration. M. Gaudreau demande de fournir à la Régie toute information pertinente en regard de ce dossier.

D) COLLECTE DES FEUILLES

M. Serge Paquin demande, si possible, de retarder les collectes des feuilles d'une semaine dans la ville de Donnacona. M. Jean-Luc Mercure mentionne qu'il prendra les informations auprès de l'entrepreneur et effectuera le suivi auprès de la ville de Donnacona.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Régie étudient le projet de budget qui a été préparé pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2016, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf prévoit des dépenses totales qui sont estimées à 10 757 615 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Régie prévoit des revenus de voyages supplémentaires (matériaux pouvant entre autres servir de recouvrement journalier), des revenus d'intérêts et autres revenus pour un montant estimé à 1 369 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Régie prévoit également une subvention de Recyc-Québec pour la collecte sélective au montant de 1 975 000 \$ ainsi qu'une subvention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et



no de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

de la Lutte contre les changements climatiques pour les redevances au montant de 550 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'en 2016, les prévisions budgétaires incluent une dépense d'investissement pour l'écocentre de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier estimée à 350 000 \$ ainsi qu'une dépense d'opération supplémentaire de 103 400 \$;

CONSIDÉRANT QU'une affectation de 350 000 \$ provenant du surplus général est également nécessaire pour absorber les investissements de l'écocentre Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT QUE pour combler la différence entre les revenus et les dépenses prévus, il est nécessaire d'exiger des municipalités un total de 6 513 615 \$ en quotes-parts comme ci-dessous décrites :

Enfouissement :	2 406 460 \$
Collecte sélective et écocentre :	138 280 \$
Matières résiduelles :	1 862 000 \$
PGMR :	91 300 \$
Matières organiques :	1 389 425 \$
Boues de fosses septiques :	626 150 \$

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts des boues de fosses septiques seront ajustées suivant le nombre réel de vidanges à effectuer en 2016;

**SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES,
APPUYÉE PAR M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

110-10-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf adopte son budget d'opération pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, lequel prévoit des dépenses et des revenus égaux pour un montant total de 10 757 615 \$, ledit budget étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

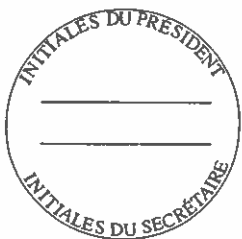
QUE la Régie accepte le rapport de tonnage pour le calcul des quotes-parts 2016 conformément au document joint en annexe au budget, lequel indique un gel des quotes-parts de l'ensemble des municipalités membres, et une diminution des quotes-parts des boues de fosses septiques pour les municipalités participantes.

QUE conformément aux articles 603 du Code municipal et 468.34 de la Loi sur les cités et villes, le directeur général et secrétaire-trésorier transmette une copie du budget à chacune des municipalités pour adoption.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 45;



N° de résolution
ou annotation

111-10-2015

**Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion
des matières résiduelles de Portneuf**

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Directeur général et secrétaire-trésorier